

- **Comment s'inscrire au projet Regards de Femmes ?**

Pour vous inscrire à la quatrième édition du projet Regards de Femmes, il vous suffit de remplir ce formulaire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdPIQtgscgVmWOHnoNp-I3n_Gv3Kr4DWYGrUYmKMi8vX4YLw/viewform.

Ensuite, vous trouverez sur cette page les différentes étapes du projet :

<https://femmesetcinema.com/inscription-au-projet-regards-de-femmes>

- **Comment se déroule le projet ?**

Une fois que vous aurez rempli et envoyé le formulaire d'inscription, vous pourrez commencer à rédiger avec vos élèves un scénario sur une ou plusieurs des thématiques proposées (voir :

<https://femmesetcinema.com/inscription-au-projet-regards-de-femmes>).

Des outils pédagogiques sont mis à votre disposition afin d'aborder ces thèmes auprès de vos élèves.

De plus, si vous souhaitez approfondir, vous pouvez demander des renseignements auprès du CIDFF de votre région.

[\(http://l-enfer-me-ment.e-monsite.com/annuaire/professionnel/\)](http://l-enfer-me-ment.e-monsite.com/annuaire/professionnel/)

Vous pouvez donc rédiger ensuite un scénario, en s'adaptant des exemples de scénarios proposés, et en vous aidant de nos outils pédagogiques.

https://femmesetcinema.com/products/Outils-d-%C3%A9criture?item=sku_H7AxHN6NNJmupg).

Le scénario, une fois rédigé, devra être relu et envoyé sur notre adresse mail (femmesetcinema@gmail.com) avant le 31 décembre.

Un jury prendra connaissance des dossiers de présentation soumis en janvier 2020 et sélectionnera les projets lauréats.

Les professeur-e-s seront informé-e-s courant janvier 2021 des résultats.

Les classes gagnantes auront l'opportunité d'être accompagnées dans la réalisation de leur court métrage.

Un **jury** sélectionne les **projets** que l'association Femmes et Cinéma accompagnera lors de la phase de réalisation du court métrage.

Si vous êtes sélectionné, votre classe bénéficiera :

- **Atelier de réécriture** : Un.e professionnel-le de l'audiovisuel viendra au sein de votre classe, pour vous épauler à la réécriture (4 heures d'intervention).
- **Atelier de sensibilisation** : Une association locale de la thématique que vous avez sélectionné interviendra auprès de vos élèves. (2 heures)

- **Atelier de réalisation** : Des professionnel-le-s du cinéma et de l'audiovisuel viendront vous aider à la réalisation du court-métrage (20 heures).

Les films lauréats seront diffusés dans l'émission Libre Court sur France 3.

Une soirée de projection des films réalisés sera organisée dans votre ville.

Si vous n'êtes pas sélectionné :

Vous pourrez tout de même réaliser le court-métrage, mais vous ne bénéficierez pas de l'accompagnement financier et organisationnel de Femmes et cinéma. Les films ne seront pas diffusés sur France TV, mais pourront faire l'objet de diffusions dans d'autres événements.

Voir plus de détails dans le règlement :

- Sous quelle forme doit être présenté le scénario ?

Voir règlement

- Quelles sont les conditions pour participer à Regards de Femmes?

Voir règlement.